# L'ABEILLE.

*JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT.*

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.

No. 81, Rue Chartres.

*Journal paraissant* ..... $10 *payable d'avance*

*NOUVELLE-ORLEANS:*

JEUDI MATIN, 24 JUIN 1841.

POUR GOUVERNEUR:

## HENRY JOHNSON.

### AVIS.

Les Annonces qui seront de la ligne ordinaire de l'Abeille d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ordinaires.

Les Annonces de mariages ou de décès, et tous autres avis relatifs à l'ordre public, ne seront payés au-dessus de $5 devront être payés d'avance.

### DES PETITIONS ABOLITIONISTES.

Il est vraiment déplorable de voir la Chambre des Représentants au Congrès perdre un temps précieux à discuter sur la question de savoir si les pétitions abolitionistes seront renvoyées à l'examen d'une commission, ou déposées sur le bureau, ou repoussées sans examen et sans discussion.

Une session extraordinaire a été convoquée pour aviser aux moyens de mettre un terme à la crise qui désole le pays. Pour cela il ne s'agit de rien de moins que de reconstituer tout un système financier en dépit des efforts d'une opposition puissante et sans froisser ni les intérêts rivaux ni les préjugés hostiles des diverses parties de l'Union. Ainsi la loi de la *sous-trésorerie*, quoique condamnée sans retour par l'immense majorité de la population, ne sera point abrogée sans une vive résistance de la part des amis de l'ancienne administration. Une banque nationale est maintenant considérée comme indispensable à la prospérité publique; cependant le même parti la repousse quand même ..... Et ceux qui comprennent son utilité, en combien de fractions ne se divisent-ils pas! Les uns le veulent telle qu'était l'ancienne banque des États-Unis; d'autres veulent y introduire de grandes modifications quant à l'importance du capital, quant au but de l'institution, quant à la direction à lui imprimer, quant au contrôle auquel il faut la soumettre; d'autres enfin n'en veulent qu'avec des restrictions à peu près impossibles. Or, comment pourra-t-on au milieu de ce chaos d'opinions divergentes, sinon contradictoires, arriver à un résultat positif? Et si l'on y arrive enfin, quel temps ne faudra-t-il pas?

Nos finances sont dans le plus déplorable état: il faut donc sans perte de temps aviser aux moyens d'assurer la régularité des services publics et pourvoir au paiement de la dette créée par la dernière administration: Quelle voie choisira-t-on pour cela? La prudence nous fait un devoir de songer à mettre notre immense littoral en état de défense et d'augmenter notre marine militaire: comment se procurera-t-on les fonds nécessaires pour réaliser ces projets nationaux?

On voit, par conséquent, qu'il s'agit d'examiner immédiatement les importantes et difficiles questions se rattachant: 1o. à un meilleur mode de percevoir, conserver et débourser les fonds publics; 2o. à un projet de création de Banque Nationale, projet qui puisse concilier les opinions les moins conciliables; 3o. au meilleur mode de combler le déficit du trésor, de le combler le plus vite possible et d'en prévenir le retour à l'avenir; 4o. aux moyens de mettre en état de défense notre territoire et d'augmenter notre marine; et 5o., comme conséquence inévitable, aux modifications à apporter au tarif et au système de distribution du produit des terres publiques.

Évidemment l'intérêt public exige que toutes ces questions soient discutées et convenablement résolues pendant la session extraordinaire; car elles se rattachent toutes plus ou moins directement à l'objet qui en a motivé la convocation. Or, ceux-là ne méconnaissent-ils pas leurs devoirs qui, en présence de cette tâche immense, ne trouvent rien de mieux à faire qu'à discuter gravement si les pétitions abolitionistes seront ou ne seront pas admises?

On doit déplorer cette discussion comme inopportune et, selon nous, comme oiseuse. Cependant, il ne faut pas lui donner plus d'importance qu'elle n'en mérite réellement; car c'est bien moins l'abolitionisme qui est en cause que le droit de pétition.

Ce qui le prouverait, si la chose avait besoin d'être prouvée, c'est que des membres du Sud ont voté pour l'admission des pétitions.

Aux yeux de beaucoup de bons citoyens, en le fait, le droit de pétition est tellement essentiel à la liberté qu'il doit être tenu pour sacré et sans limite. Il faut, disent-ils, que tout individu puisse porter sa plainte, de quelque nature qu'elle soit et quelque injuste qu'elle soit, devant les représentans du peuple; car du jour où l'on distinguera entre les plaintes des citoyens, celles qui sont admissibles d'avec celles qui ne le sont pas, la voix du pétitionnaire sera ou pourra être étouffée et il n'y aura plus de liberté, plus de sécurité, plus de justice. Suivant eux la pétition, quelle qu'elle puisse être, doit toujours arriver devant le corps délibérant auquel elle est adressée et y être mise en discussion. Sans doute ce corps délibérant peut décider qu'il n'y a pas lieu à s'en occuper; mais il faut que cette décision soit prise par lui librement, publiquement, et après discussion préalable, s'il n'y trouve quelqu'un qui veuille soutenir ou combattre la pétition.

Nous ne partageons pas cette opinion; nous croyons, au contraire, que le droit de pétition comme tous les droits possibles n'est pas absolu; parce qu'il se trouve naturellement limité par d'autres droits non moins sacrés.

Croit-on par exemple que le droit légitime de propriété, droit garanti par la constitution, soit moins sacré, moins absolu, moins impérieux que le droit de pétition? Et lorsque les pétitions disent il s'agit aussi manifestement hostiles à ce droit de propriété parfait légitime, incontestable, pourquoi les admettrai-on? D'ailleurs, le droit de pétition repose sur ce principe "qu'il faut que toute personne lésée puisse exposer ses griefs"; mais ici quels sont les griefs de la plupart des pétitionnaires abolitionistes? Quel dommage ont-ils souffert? à quelle réparation est-ils droit? quel intérêt ont-ils à pétitionner.

S'occuper de pétition contre un droit reconnu, incontestable, pétition demandant au congrès ce que la constitution ne lui permet pas d'accorder, n'est-ce pas perdre son temps en discussions oiseuses? n'est-ce pas autoriser à abuser du droit de pétition?

Nous pensons donc que les membres qui par respect pour le droit de pétition, soutiennent la convenance de l'admission des pétitions abolionistes, sont dans l'erreur; en ce que le droit de pétition ne saurait avoir l'extension illimitée qu'il lui attribuent; mais, en même temps, comme toute opinion consciencieuse est respectable ne soyons pas si prompts à les condamner et gardons nous surtout de leur prêter des motifs que repousse leur patriotisme.

---

A Monsieur l'Éditeur de l'Abeille,

Permettez-moi, Monsieur, de compléter en peu de mots quelques renseignements que vous avez donnés sur Tabaco.

Le commandant Sentmanat a publié une adresse au peuple de Tabaco où il expose les motifs de sa conduite depuis un an. C'est un document remarquable que je vous prierais de publier n'était sa longueur.

Le commandant Sentmanat, voyant l'État de Tabaco livré aux dissentions intestines, crut devoir, par patriotisme, se confiner lui-même à la retraite: espérant ainsi contribuer au rétablissement de la tranquillité et de l'Union.

On en tarda cependant pas à s'apercevoir que cette abnégation ne servait qu'à encourager les factieux à poursuivre leurs trames contre la liberté et le gouvernement fondé par le peuple. Dès lors les autorités sont fini par comprendre qu'il y aurait folie de se priver plus long-temps de ses services.

J'ajouterai qu'une fois à l'œuvre il a bien vite comprimé les factions et délivré son pays des menées criminelles des ennemis de la reconnaissance. Le succès des conspirateurs est-elle sans bornes et jamais le commandant Sentmanat n'a joui d'une popularité plus grande et mieux méritée.

Agréez &c. P.

---

### CONGRES.—Washington, 14 juin.

Une partie de la séance du Sénat a été consacrée aux pétitions dont la majeure partie s'élève pour but de demander la pensation d'une loi générale et uniforme sur les faillites.

M. Berrien, au nom du comité judiciaire chargé d'examiner le mémoire relatif à la demande d'augmentation de salaire du juge de district de la Louisiane, a demandé l'autorisation de ne plus s'occuper de cette question par le motif qu'il n'était pas probable qu'on s'occupât d'affaires locales pendant cette session; mais il a déclaré que le salaire devait, dans l'opinion du comité, être augmenté. Cette mesure ne serait donc qu'ajournée.

L'ordre de jour ayant fait reprendre la discussion de la proposition de M. Rives de renvoyer au comité des affaires étrangères la partie du message qui y était relative, M. Preston a donné suite à ses remarques en réponse à MM. Buchanan et Calhoun.

Dans la Chambre on n'est encore occupé de la discussion du règlement et, après d'assez longs débats, on a défait à peu près tout ce qui avait été fait à cet égard pendant les quinze dernières jours. C'est maintenant à recommencer sur nouveaux frais.

On lit dans l'*Evening Star* de New-York: "Nous partageons complètement l'opinion de ceux qui demandent la création d'une loi générale sur la faillite et qui la croient aussi importante que celle d'une Banque nationale, et voici pour quelle raison: Une banque nationale ne profitera qu'aux hommes qui ont quelque crédit, mais elle ne servira en rien à plus d'un demi-millions d'hommes actifs et intelligents qui ont succombé dans la dernière crise, qui ont perdu et qui ne peuvent par la législation actuelle et qui ne pourront pas relever qu'à l'aide d'une loi nouvelle. Cette loi est désirée hautement dans toute l'Union, et nous ne comprenons pas l'indifférence des administrations qui paraissent peu soucieuses de satisfaire aux réclamations de ces milliers de malheureux citoyens. Jusqu'au moment où nous avons fait tomber les entraves qui les arrêtaient, aucune banque nationale ne reprendra qu'un bien fort médiocre. Ces deux projets dérivent aller de pair; le peuple s'est prononcé en faveur de l'un et de l'autre et le Congrès devrait s'occuper immédiatement de tous deux. Il serait vivement à regretter qu'il ne prît pas une résolution sur ce sujet avant son ajournement; il serait aussi défiant au vœu du pays."

---

NEW HAMPSHIRE.—Cet état reste fidèle à son ancienne erreur et se prononce toujours avec énergie contre les mesures proposées par le parti whig: la législature vient d'adopter des résolutions qui proscrivent, autant qu'elles le peuvent, une banque nationale, la distribution du produit des terres et le tarif. Cette dernière mesure surtout est proscrite: "C'est disent les résolutions, une erreur législative, basée sur l'ignorance des vrais principes de l'économie politique; au lieu d'encourager l'industrie nationale, elle l'entrave; au lieu de la protéger, elle la ruine." Il est facile de démêler l'esprit qui a dicté de pareilles résolutions: le New Hampshire n'est-il pas dévoué corps et âme au locofocoisme?

CONNECTICUT.—La législature du Connecticut s'est ajournée tout récemment mais avant de se séparer elle a adoptée des résolutions qui demande l'abrogation du bill de la sous trésorerie et l'établissement d'une banque nationale. M. Perry Smith, le sénateur locofoco du cet état, sera donc obligé cette fois de voter pour une institution contre laquelle il a eu si souvent élevé. Nous souhaitons qu'il y mette autant de bonne grace que M. Buchanan.

---

FLORIDE.—Le nouveau commandant de l'armée de la Floride, le colonel Worth, a repris avec l'énergie nouvelle opérations; déjà *Wild Cat* ou Coacoochee a été pris et expédié, comme on le sait, sur notre ville, et très probablement l'activité qu'il déploie, amènera prochainement d'autres resultats. Le colonel est dans ce moment à la poursuite de Halleck-Tustenuggee qui s'est éloigné du fort King assistit l'arrivée du nouveau commandant; on fait des vœux bien sincères pour que celui-ci réussisse dans son expédition.

---

PHILADELPHIE.—Une correspondance de cette ville, datée du 12 juin, annonce que l'un des commis de la banque nationale Mathew, Thomas Albright, vient de se donner la mort, c'était un octogénaire de 43 ans environ, appartenant à une excellente famille du comté de Lancaster. Il a accompli son fatal dessein en prenant une forte dose d'acétate de morphine. Ce suicide a causé une assez grande sensation dans Philadelphie; il a d'ailleurs été la victime de tout genre, mais on a parlé surtout de déficit. Il paraît cependant que ce dernier bruit n'a aucun fondement, et que la mort de M. Tho. Albright doit être considérée comme un acte de folie.

---

### *EXTERIEUR.*

### TEXAS.

*Le steamer* Savannah, capitaine Waddle, arrivé hier de Galveston en 40 heures, nous apporte des journaux du Texas jusqu'au 19 dernier; ces journaux ne contiennent que fort peu de nouvelles.

La récolte promet d'être abondante.

Des lettres de Bexar disent que le général Arista tentera de résister au général Santa Anna par une révolution. Celui-ci a donné l'assurance que le commerce des Texiens sur la frontière ne serait pas troublé.

La "Sentinelle d'Austin" du 9 juin annonce que le Président de la république vient de recevoir de nouvelles dépêches du général Hamilton, lui donnant des détails sur les conditions d'après lesquelles l'emprunt a été négocié. Parmi ces conditions on cite celle-ci: que les acquéreurs de bons pourront recevoir en payement des terres vacantes.

Les journaux s'occupent presqu'exclusivement de la prochaine élection présidentielle.

Le président Mirabeau B. Lamar a nommé secrétaire d'État, M. Samuel Robert.

Les Comanches se retirent peu à peu des pays habités.

AMERIQUE DU SUD.—On a reçu à Philadelphie des nouvelles de la Colombie qui vont jusqu'aux derniers jours de mai. Voici ce qu'on lit dans une correspondance de Maracaibo du 29 de ce mois: "La République de la Nlle. Grenade est toujours en révolution; il nous est cependant parvenu par une voie qui, nous l'avouons, ne nous inspire pas grande confiance, que Obando, l'assassin de Asacre, a été complètement battu et qu'il a eu grand peine à échapper, lui troisième, à la poursuite des troupes constitutionnelles.

---

## VARIÉTÉS.

### MŒURS DE LA DALMATIE.

### LA FILLE DE MARCO MARCOWIECH.

### I.

Un homme se promenait un soir d'octobre près de l'arc funéraire élevé à Lorg ius Bassus à l'entrée du port de Zara. Il était jeune; sa démarche rapide et ses gesticulations trahissaient une impatience profonde. A de fréquens intervalles il ramenait les plis de son manteau sur son visage comme s'il eût craint d'être reconnu, et sa voix murmurait des paroles de colère:

—Maudit Giovan! qui se saint Marc t'engloutir sous les flots..... dès que je n'aurai plus besoin de toi.

Il demeura long-temps encore en proie à l'angoisse qui le brisait; la nuit devenait noire, et il se disposait à quitter le rivage lorsqu'un bruit de ramer, attirant son attention, vint faire naître en son cœur une vive espérance.

—Est-ce toi? Giovan, cria-t-il d'une voix stridente.

Mais la barque avançait toujours et nulle voix ne lui répondit.

—Chien d'ivrogne! reprit l'inconnu en regagnant la porte de San Grindjona.

Mais comme il allait franchir la sombre voute, un jeune homme s'élançant d'une autre barque arrivée à l'instant même près de la rive, accourut vers lui et saisit le pan de son manteau:

—Sor, murmura-t-il d'une voix étouffée, pardonnez-nous de vous avoir manqué de parole; mais Giovan est peut-être mort à cette heure.

—Ton père!

—Hélas! comme il revenait de porter votre message à la fille de Marcowisch, un des voisins de ce pays-ci l'a abordé en lui disant qu'il venait trop souvent au village des *Ecueils*, et comme il s'agissait du service de vos seigneuries, mon père a répliqué par un coup de l'ancre qui lui a valu trois doigts de fer dans la poitrine.

—Et il est resté sur la place?

—Oui, monseigneur; et comme votre seigneurie est attendue, Giovan m'a défendu de songer à la vengeance avant de vous avoir amené aux *Ecueils*; et je suis venu.

—Ton père est brave jusqu'au bout, Cecco, et nous le ferons guérir; j'espère. Donc à la rame!

Ils se jetèrent tous les deux dans la frêle barque, qui bientôt glissa comme une ombre le long des roches menaçans dont cette côte est hérissée.

Dans la cabane de Marcowisch avait lieu à cette même heure une scène d'une violence inouie. Marcowisch était un homme d'un aspect austère, un farouche Dalmate dans toute l'acception du mot: il vivait assez mystérieusement, cultivant des champs avec gages d'un seigneur de Zara. Sa famille se composait d'un frère aîné, vieillard de soixante-cinq ans, tombé dans un complet idiotisme, puis de sa femme, de deux garçons encore en bas âge et d'une fille de dix-sept ans.

Manuela Marcowisch était renommée pour sa beauté sur tout le littoral dalmatien, depuis Pola jusqu'à Spalatro. Les plus hardis chasseurs des montagnes, les plus riches paysans du district et les plus braves matinières de la côte avaient essayé vainement de la gagner; tous avaient sollicité sa main et chacun d'eux avait dû fermer son cœur à l'espérance. Pour tous, la Manuela affichait l'indifférence et la froideur d'une statue.

Cependant, cette belle jeune fille, qui semblait si froide en présence de ceux qui l'aimaient, avait des heures où la passion soulevait son sein avec violence, où la réalité ne répondait pas même à ses ardens désirs: connaissant le caractère terrible de son père, elle avait pris un masque de marbre, et derrière cet abri protecteur elle pouvait impunément braver sa colère et le dépit de ses adorateurs grossiers.

Mais l'heure était enfin venue où son habileté devaient vaincre. Marcowisch, furieux de la voir refuser les plus riches partis, n'attendait qu'un moment favorable pour éclater; il ne tarda guère à se présenter et ce fut l'infortunée qui le lui offrit.

Un jeune homme de vingt ans venait souvent au village des Ecueils: selon les dires il n'avait pour toute fortune que son épée, et cette épée brillait peu, car il n'était que second sur une petite galère destinée à surveiller les condamnés du port. Cet emploi paraissait même peu honorable aux paysans dalmates, dont l'humeur est très belliqueuse; et même l'habit vénitien, plus redouté qu'aimé, il est probable que les rudes Contadini auraient fait renoncer Orino Cattaneo à ses fréquentes visites.

Tel était l'homme que la Manuela aimait. Elle l'avait rencontré chez une des parentes de sa mère qui habitait osteria, et parfois il était venu chez Marcowisch sans que celui-ci soupçonnât quel est jeté ses vues sur sa fille: Orsino était parfaitement beau; son œil noir brillait d'un éclat prodigieux, et ses manières distinguées annonçaient qu'il était digne d'une fortune meilleure que celle qui lui avait été départie.

Manuela était, comme la plupart des femmes, très vaniteuse. Beaucoup d'entre elles qui sont si doux à tout succombent sous ce sentiment déplorable, ôtez la vanité du cœur des femmes et toutes seront des anges. La jeune Dalmate avait l'instinct aristocratique et dès le premier jour de l'apparition d'Or-ino aux Ecueils, elle en sentit entraîner vers cet officier subalterne, parce qu'il avait des mains blanches et fines, le regard fier et l'air d'un seigneur.

Et l'amour paraît si haut dans son âme que bientôt il lui fut impossible de cacher aux yeux de Marcowisch cette passion fatale.

—Si c'est pour ce Cattaneo que tu as offensé mes plus braves voisins, lui dit-il, je pour un misérable qui consent à surveiller des hommes sévils, mais plus braves que lui, tu dois penser, Manuela, que j'y mettrai bon ordre.....

—Mais mon père.....

—Ce maudit Vénitien vient trop souvent aux Ecueils, entendez-vous, Sir; je hais ces hommes qui sont sur mes terres par force, et celui-là pour une.

—Que veuts-tu faire, ô mon père? s'écria Manuela, effrayée de ces menaces inouïs: vous ne ferez pas cela, car Orsino est.....

—Belle puissance, ma fille! que de commander à douze voleurs.

—Un flot isolé n'est rien, mon père; mais réuni aux autres, il forme un abîme.

—Je le chasserai, ton Cattaneo!

—Mais si je l'aime!..... dit-elle en poussant un cri sublime.

Marcowisch, qui renchérissait pour la première fois de la résistance chez sa fille, s'arrêta court, étonné de cette énergie; il fixa sur elle ses yeux irrités, et d'une voix sombre il lui dit lentement:

Manuela, j'ai promis la main à Bancovich, en bonne pensée de la foire de Stoffico; or, comme je suis las de cultiver ce sol ingrat, tu deviendras la femme de Bancovich, et bientôt même irons nous nous établir dans son pays.

—Jamais! mon père, jamais!.....c'est impossible.

—Veux tu donc que je te traine de vive force à la maison de mon ami?

—Palma Orsino Cattaneo, et jamais je ne serai à moins autre! répliquait-elle avec une extrême énergie.

—Malheureuse! s'écria Marcowisch en venant vers elle les poings fermés..... Mais je suis fou..... A quoi bon cette colère; tu ne le verras plus.

—Par pitié mon père, ne faites pas cela! Au nom de Jésus-Christ, au nom de tout ce qui est saint, ne chassez pas Orsino; faites, au contraire, qu'il vienne en cette maison.

—Jamais!

—Mon père, par pitié! par pitié pour votre fille infortunée que tombe à vos genoux.

—Jamais! s'écria-t-il en la repoussant avec une brutalité féroce.

—Eh bien! donc, tuez-moi, car j'aime Orsino avec frénésie, et.....bientôt je serai mère!

—Ah! malédiction! s'écria Marco en restant atterré en face de ce fille à demi évanouie à ses pieds.

Marcowisch flottait dans une incertitude effrayante; la rage et la pitié se disputaient son cœur tour à tour; puis, quand l'indécision de l'intérêt et de l'honeur propre outragé revenaient, quand il voyait ses plans de fortune bouleversés, détruits, sa fureur recommençait; il s'arrachait les cheveux et maudissait sa fille. Il en était à ce paroxisme de colère quand Orsino Cattaneo entra doucement.

Ce fut comme un cherbon ardent sur une traînée de poudre. Marcowisch, d'un bond, fut sur Orsino qu'il saisit par la gorge.

—Lâche! lui cria-t-il; infâme! tu m'as déshonoré, mais tu vas mourir.

Et comme il n'avait pas d'arme, il essaya de saisir la dague qui brillait à la ceinture du jeune homme pour l'en frapper; mais Manuela arrêta à Manuela toute son énergie, et, se jetant entre son père et son amant, elle s'écria d'une voix vibrante:

—Arrêtez! Songez que ma position vous défend la vengeance! Vous oubliez que j'aime Orsino et qu'il est le père de l'enfant qui s'agite dans mes entrailles! Si vous tenez à l'honneur, n'égorgez pas du moins l'homme qui peut le rendre à votre maison.

—Quoi! un misérable geôlier vénitien!

—Les préjugés vous aveuglent, mon brave homme, répliqua Orsino d'un ton singulier qu'on pouvait prendre pour une raillerie amère. Je n'en ai pas, moi, ajouta-t-il, en regardant Manuela avec une expression de tendresse inexprimable.

—Il y a des gens qui n'ont pas le droit d'en avoir, répliqua Marcowisch brutalement.

Et il frappait du pied le sol, comme s'il eût voulu s'exciter pour étouffer ce frêle jeune homme qui semblait le braver après l'avoir tant offensé. Puis, tout à coup, sans prononcer une parole, il sortit brusquement de la chambre, laissant seuls les deux amans.

—Va ton, Orsino! s'écria aussitôt Manuela, en se jetant à son cou; va-t-en: ne perds pas une minute; la réflexion sera terrible, et je suis certaine qu'il court chercher des armes.

—Mais je ne puis te laisser ainsi aux mains de ce barbare; consens à me suivre à Venise où tu seras heureuse.

—Manuela ne sortira de la maison de son père qu'avec le titre d'épouse.

—Mais si tu tombe!

—Tu m'as promis d'attendrir ton père; ainsi tiens ta promesse et reviens-nous.

—Mais je ne puis vivre loin de toi et te savoir exposée à des outrages inces aux.....Viens!

—Non, jamais Orsino! Mais.....écoute.—J'entends un bruit de pas..... Va t'en au nom du ciel! Il vient..... Tu es trop jeune pour vouloir mourir; fuis! fuis! mon Orsino.

Et, l'entraînant malgré lui pour ainsi dire, elle le conduisit jusqu'à la barque, où le fidèle Cecco l'attendait.

Il était à peine éloigné de la cabane que Marcowisch y rentrait avec son voisin, celui-là qui avait trahi Giovan dans la soirée; et le laboureur, le kandjar à la main, demanda à son voisin quelque cette célèbre maxime dalmate: *Qui ne se venge pas ne se sent*.....

—Ton oiseau est parti, dit le voisin.

—Viens, répliqua Marcowisch furieux, en sortant il n'est pas loin, et tu verras comme les Marcowisch se vengent!

*(La fin à demain.)*

*—Un trait de l'archevêque de Lion.—Le Rhône* raconte que, dans sa dernière tournée pastorale, M. le cardinal de Bonald, qui ne accepte l'institution à dîner qui on avait été adressée par la supérieure d'une communauté, fut très surpris en voyant devant lui un couvert de vermeil. Il s'excusa auprès des sœurs, et refusa de s'en servir, disant qu'il était fâché qu'elles se fussent crues dans la nécessité d'emprunter pour lui ce couvert. Sur la réponse de la supérieure, qui l'empressa de dire que ce couvert appartenait à la communauté, le prélat ajouta: "Ma sœur, ce vermeil est déplacé dans une maison où celles qui l'habitent ont fait vœu de pauvreté. Vendez ce couvert et distribuez la valeur aux malheureux." Il toucha à peine au dîner, et prit congé des bonnes sœurs un peu déconcertée.

---

MARIÉ en cette ville, le 22 de ce mois, par le revérend J. J. Maher,

M. HENRY DART à Mademoiselle MARY PLAUCHE, fille cadette de M. Urbain Planche. Tous deux de cette ville. 24 juin.

---

Les amis et connaissances de feu Jean Cadet Mercier, décédé, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce soir, à 4 heures de l'après midi, sous autre ordre du Corps et exposé rue Dauphine entre Toulouse et St. Louis. 24 juin—1

---

### DERNIERS DATES

| | | | |
|---|---|---|---|
| New York | juin 14 | Liverpool | mai 26 |
| Boston | juin 14 | Londres | mai 26 |
| Philadelphie | juin 12 | Hambourg | mai 22 |
| Washington | juin 15 | Paris | mai 24 |
| Baltimore | juin 14 | Bordeaux | mai 16 |
| Charleston | juin 11 | Cadix | mai 10 |
| Vera-Cruz | mai 7 | Cuba | mai 10 |
| Mobile | mai 22 | Havane | juin 5 |
| Mexico | avril 26 | Honduras | juin 19 |

## LISTE MARITIME.

*PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.*

### EXPEDIS.

Navire Caspian, Paten, New York, B&JP Whitney
Barque Morsey, Edwards, de L Hélair
Navire Jerome, Hemingway, B&JP Whitney
Brick J B Stephens, Hatch, Providence R I Paddock & Bro

Goel Larkin Snow, Pusey, Boston, B&JP Whitney.
Sloop Louisiana, Carlton, Bâtes Salem, Capel
Navire à vapeur New York, Wright, New York, via Key West et Charleston, Bryan, Austin & co

### ARRIVÉS

Navire à vapeur Savannah, Waddle, de Galveston
Steamer J Dupre, Gordon, des Opélousas.
" Tchula, Mosby, de Tchula
" Diana, Carter, de Natchez
" John Armstrong, Sanchez, de Latourche.
" Mary Tompkins, Bear, de St. Louis.
" Caroline, Button, de la Mobile.

## BONNE SPECULATION

### A FAIRE.

Le propriétaire du fonds d'une BOULANGERIE située dans un des quartiers le plus populeux de la première municipalité, boulangeant de 6 à 8 sacs de farine par jour, et 30 à 32 à la fin, désire trouver à vendre immédiatement: il comprendra dans la vente seulement sur de l'acheteur, ainsi dès lors, qu'il lui convient.

Pour des détails plus étendus s'adresser au bureau de cette feuille. 24 juin—6t

---

### BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord, une grande quantité de marchandises ci-dessus qu'ils offrent à vendre à bas prix au comptant ou avec de bons répondants en ville; ces marchandises se composent de:

500 paires brodequins, de différentes qualités et dimensions pour hommes, femmes et enfans—1200 paires bottes pour hommes et enfans, &c. &c.

A. F. DUNBAR & Co,
19, rue de la Douane.

24 juin

---

### AVIS.

La société qui a existé en cette ville sous la raison de A. Alein & Co., est dissoute à partir de ce jour, par consentement mutuel, M. Alexandre Alein ayant été chargé de la liquidation et continuera la même gerre d'affaires en son nom.

Nelle. Orléans 24 juin 1841.

J. ALEIX,
MANL. VIDAL.

24 juin—3

---

MACHINES POUR ROULER LES TAPIS—Les soussignés ayant pris la résolution de cesser le commerce de tapis, offrent à vendre tout ce qu'ils possèdent de plus parfait (qui ne lui coûtera rien à convenable pour les pens-mues qui sont dans le commerce) à des conditions très-avantageuses.

PEET & NORTH, 3 Chartres.

---

BELLES MONTRES—Les soussignés viennent de recevoir de Paris, No 11, rue de la prairie, cotton d'en bas, le plus riche et le plus élégant de montre en or. Lepine pour femmes et en argent patentées et à levier de Tobias, Johnson et Carl Harrison, qu'ils offrent à des prix modérés et garantis marchant bien.

HYDE & GOODRICH,
15, rue de Chartres.

24 juin

---

AIGUILLES—Les soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de belles aiguilles de tous les numéros.

Seulement garanties celles étampées Hyde & Goodrich.

A vendre en gros et en détail. HYDE & GOODRICH,
24 juin 15, rue de Chartres.

---

COUTELLERIE DE RODGERS—Reçu ces jours 6 canifs et couteaux de poche, des ciseaux fins, rasoirs avec leurs boîtes.

HYDE & GOODRICH,
24 juin 15, rue de Chartres.

---

EAU DE COLOGNE—Excellente eau de cologne de Marina Farina, a vendre par HYDE & GOODRICH,
24 juin 24, rue de Chartres.

---

BEAUX FUSILS & CARABINES à vendre par les soussignés un grand assortiment de beaux fusils doubles grands et de meilleur fabrique, aussi de Traviat et Brothers, garantis; aussi carabines, poire, poudre, plomb et autres équipages de chasse.

HYDE & GOODRICH,
24 juin 15, rue de Chartres.

---

AGENTERIE.—Les soussignés offrent à vendre, un assortiment complet d'argenterie qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages, consistant en couverts de tables, desserts, unis, services à thé, sucriers et cuillerie.

HYDE & GOODRICH,
24 juin 15, Chartres.

---

ARTICLES de pêche—Hameçons de Limerick, perches à la pêche et autres articles de ce genre, à vendre par HYDE & GOODRICH,
24 juin 15, rue de Chartres

---

TOILES—Les soussignés ont en vente,

4, 4/4 toile à voiles, en pièces et 1/8 pièces, qualités assorties.

3/4 et 4/4 Britannias, de do do
5/4 et 7/8 do platilla, do do

W. C. HEWES & Co,
24 juin—1 m rue Natchez.

---

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, Juge—Le 23 juin 1841—No. 18617 C. H. Hawkins et ses créanciers et les créanciers de Hawkins et Rodgers; il est ordonné par la Cour que toutes les personnes intéressées dans cette affaire, aient dans les dix jours qui suivent la première publication du présent ordre, à déduire les motifs pour lesquels le tableau des créanciers enregistré ne devrait pas être homologué et les fonds distribués conformément à ce dit tableau.

Par ordre de la Cour,
Signé Bureau du Greffier, le 23 juin 1841.
H. PITOT,
24 juin—3en 10j Député Greffier.

---

Dutreuil Barjac et ses créanciers pour un attermoiement. COUR DE PAROISSE, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—No. 18618 Il est ordonné par une assemblée des créanciers du pétitionnaire aux lieu à l'étude de Charles V. Foulon, notaire public, le lundi 26 juillet prochain pour y délibérer sur la demande du dit pétitionnaire; il est en même temps ordonné que toute poursuite contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soit suspendue.

Par ordre de la Cour, le 23 juin 1841.
21 juin—3 en 10 j. ARM. GIVOL, Dép Greffier.

---

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, Juge—Le 22 juin 1841—No. 18617 G. G. Glenny contre ses créanciers.

Que toutes les personnes intéressées dans cette affaire, aient, dans les dix jours qui suivent la première publication de cet ordre, à déduire les motifs pour lesquels le tableau enregistré aujourd'hui par le syndic, ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau.

Par ordre de la Cour.
Le 22 juin 1841. B. PITOT,
24 juin—3 en 10j Député greffier.

---

## VENTES DE SHERIF.

Ernest Morphy vs. Maximilien St. Hazaret—No. 15,892.

Hermogène Brown vs. Maximilien St. Hazaret—No. 15,894.

COUR DE DISTRICT.—En vertu de deux writs de Fieri Facias à moi adressés par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'État de la Louisiane, et à moi offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi vingt huit juillet 1841, à midi,

Deux lieds de terre situés à Tunnbourg, paroisse d'Orléans, à la distance d'environ un mille et demi de cette ville; les dits lieds sont désignés par les nos. 80 et 21, et contiennent chacun 30 lots, numérotés depuis 1 jusqu'à 30, ensuivant un pied à marcir, comme suit, savoir:

Lot no. 20—Long de 116 pieds de profondeur; les lots nos. 19 à 20, chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perry sur 116 pieds de profondeur; les lots nos 12 à 18, chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Gallatin sur 116 pieds de profondeur; et les lots nos 27 à 30, chacun 26 pieds 6 pouces à la rue Orleans, sur 181 pieds 10 pouces de profondeur; les lots nos. 10 à 26, chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Gallatin sur 116 pieds de profondeur; et les lots nos 27 à 30, chacun 26 pieds 6 pouces à la rue Orleans, sur 181 pieds 10 pouces de profondeur; les lots nos. 12 à 16 chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Orleans sur 181 pieds 10 pouces de profondeur; les lots nos. 16 à 30, chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Gallatin sur 116 pieds de profondeur; et les lots nos. 27 à 30, chacun 26 pieds 6 pouces à la rue Orleans.

Conditions comptant.

J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du Ier. District.

24 juin—4 en 30j.

---

John Hooper enbrogé, &c. vs. Henry Sherburne, dans l'affaire de Thomas Crossop vs. Sherburne.

COUR DE DISTRICT.—No. 16,966—En vertu d'un plurie writ de Fieri Facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Ier. district judiciaire de l'État de la Louisiane, et à moi offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi 26 juillet 1841, à midi,

Un lot de terre situé dans cette ville, mesurant vingt pieds de façade sur la rue de la Hache et trente pieds de la rue Edward, sur quatre vingt pieds de profondeur, avec maison à la bâtisse en briques à deux étages avec l'usage d'une allée de 3 pieds de largeur, commun pour toutes les maisons dans le même bloc. Ladit lot est désigné par le no. 4, sur un plan déposé dans l'étude de H. B. Lanna, notaire public de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions: Comptant.

J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du Ier. district.

23 juin—4t en 30j.

---

AVIS AUX AMATEURS DE MUSIQUE.

SY vient de recevoir par le navire Ocean arrivé ces jours passés de Paris, les instruments de musique de meilleures fabriques de Paris, telles que cornets à piston de Halary, nouveaux systèmes, clavicles, trompettes à clefs, ophicléides, trombones, bugles, bassons, trombones-trompettes, ainsi que des méthodes de chant pour chaque voix.

Mr. Sy a son intention de prévenir le public qu'il continuera à donner des leçons tous les jours, encouragé par ses élèves et toulouse il se chargera également de faire vente de Paris dans les plus bref délais, toute espèce de musique et d'instruments. 22 juin—30j

---

$5 DE RECOMPENSE.

SKRONT promet à celui qui rapportera à la maison de Pontet, No 11, rue de la prairie entre cotton d'en bas, le SUBOIR et *Tail Screw*, perdu à l'incendie du dimanche 20 juin. JOHN ALEXANDER,
20 juin—3 1, rue du Canal

---

Les soussignés ont reçu un nouvel envoi de poudre à chasse du fameux moulins KEEN FARE MILLS FFFA FF, qu'ils offrent à vendre en lots à la convenance des acheteurs.

HERBAULT FRERES,
24 juin—6 12, rue Bienville.

---

CHEMISES de couleur, à vendre à bas prix, pour cause d'une consignation, par HERBAULT FRERES,
24 juin—6 12, rue Bienville.

---

AVIS—Si J. U. Carlos et James Ballard sont en ville on leur sera obligé de se rendre chez JOHN A. MERRITT, 52 Camp.

---

CAFÉ de la Havane—300 sacs fin qualité en magasin, à vendre par J. ROBERT & Co, 3 Magasins.

---

MANDES secondes—9 caisses, 36 liv. chaque en mag